

INTRO



La responsabilité sociétale est la **démarche volontaire de développement durable** mise en place par une organisation.

Démarche de développement durable = Gestion des impacts environnementaux, sociaux, économiques et éthiques de l'activité de l'Association.

Pour les Associations sportives, cet engagement sociétal se traduit notamment par la mise en place et la promotion d'activités physiques et sportives en faveur de l'éducation, de l'égalité, du respect, de la mixité et de la cohésion sociale, de la santé et du bien-être tout en sensibilisant les pratiquants à leur environnement.

Structurer une démarche RSO, c'est donc faire connaître et valoriser ces actions.

But : Maximiser les impacts positifs et réduire les impacts négatifs du sport sur l'environnement.

COMMENT METTRE EN PLACE SA DÉMARCHE RSO ?

- 1 Préparer sa démarche** en réalisant un état des lieux pour identifier ses points forts et ses points d'amélioration avec l'outil d'autodiagnostic du CNOSF . Identifier les acteurs participants au projet, puis fixer et prioriser des objectifs éco-responsables à court, moyen et long terme.
- 2 Déployer sa démarche** en intégrant des actions éco-responsables à son Projet Associatif. Commencer par mettre en place des actions simples, efficaces et visibles. Choisir des indicateurs de réussite pertinents afin d'assurer le pilotage des actions. Assurer le suivi de la démarche régulièrement pour faire le point et ajuster les actions au besoin. Formaliser la démarche au travers d'un document officiel pour donner une orientation à son Association et s'engager publiquement.
- 3 Évaluer et valoriser sa démarche** de manière objective et transparente (bilan RSO, outil score RSO , étude d'impact, bilan carbone, sondage...). Formaliser les résultats dans un document (rapport RSO, rubrique RSO dans le rapport annuel, infographie, vidéo...) et rendre public les résultats. Valoriser chaque succès et ceux qui y ont contribué (via les réseaux sociaux, la communication interne ...). Ajuster la démarche et se fixer de nouveaux objectifs.



L'outil du CNOSF



Le CNOSF a mis en ligne une plateforme dédiée à la RSO pour le monde sportif regroupant un outil d'autodiagnostic pour connaître son niveau d'engagement, des pistes d'actions et une boîte à outils (pour découvrir plus d'outils et de bonnes pratiques, vous inspirer et/ou valoriser vos actions).



<https://rso.franceolympique.com/>



LES BÉNÉFICES D'UNE DÉMARCHE RSO



- **Assure la durabilité de son organisation sportive :**

Pour une organisation sportive, la RSO est bien plus qu'un simple outil de développement durable. C'est une démarche *d'amélioration de son projet associatif* intégrant des moyens humains, financiers et matériels qui assurera son *développement* et sa *durabilité*.

- **Améliore sa performance dans un esprit solidaire :**

L'intégration des politiques de Responsabilité Sociétale des Organisations dans la stratégie de son organisation sportive permet de s'améliorer grâce à un *renforcement de sa capacité à innover*, un *développement des compétences et de la motivation des équipes*, une *réduction des coûts de fonctionnement* via la maîtrise de ses consommations en eau, en énergie... , une *anticipation et une maîtrise de ses risques* environnementaux, juridiques, financiers, sociaux ou d'image.

Cela amène également des retours sur investissements des dispositifs humains et financiers mis en œuvre dans le cadre de la RSO (formation, santé, bien-être, réglementation...), la *satisfaction* et *fidélisation* des licenciés, un *meilleur positionnement dans les appels d'offres*, un *développement de nouveaux partenariats* avec des investisseurs eux-mêmes engagés dans une démarche RSO.

- **Renforce sa crédibilité et la fidélisation des pratiquants :**

La RSO permet de renforcer la *notoriété* de l'Association auprès des pratiquants. Aujourd'hui, il est demandé aux Associations comme aux entreprises plus de *transparence*, des *valeurs éthiques* ainsi que le *respect de l'environnement et des travailleurs*.

- **Développe l'attractivité de son sport au bénéfice de son territoire :**

La RSO permet de participer au *développement de son sport* et de contribuer à *faire vivre les valeurs du sport et de l'olympisme*. Elle amène l'Association à *réduire ses impacts négatifs* et à *maximiser ses impacts positifs* sur son territoire sur le plan économique, social et environnemental.

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

L'événement, qu'il soit digital ou physique, doit être pensé de manière écoresponsable dès sa conception et pour chaque étape : Gouvernance, choix du site, transport, achats, déchet, restauration, accessibilité, sécurité, ressources naturelles, communication, sensibilisation, animations...

Le Label « Développement durable, le sport s'engage[®] » créé et piloté par le CNOSF atteste et valorise la démarche des organisateurs de manifestations sportives qui s'engagent à mettre en œuvre des événements écoresponsables solidaires et vertueux. Les candidatures sont traitées par le CDOS Drôme.

Pour demander le label, n'hésitez pas à nous contacter !



Vous rencontrez des difficultés à mettre en place votre projet de développement éco-responsable ?

N'hésitez pas à contacter le CDOS 26 pour un accompagnement dans votre démarche RSO.

Scannez moi



CDOS
DRÔME

Le CDOS 26 est à votre disposition
par téléphone au 04 75 75 47 50
ou par mail à l'adresse cdos26@mbsport.fr
site : <https://drome.franceolympique.com/>